

La Partie canadienne prend en considération la demande belge et s'informerait de la possibilité de mettre sur pied au Canada un stage en bibliothéconomie musicale. Elle informera la Partie belge des suites qui pourront être données à cette demande.

Modalités de financement

Ce projet pourrait être intégré dans le cadre des bourses voyages/séjours.

9) Echanges artistiques-Gouvernement de la Saskatchewan

La Partie canadienne informe la Partie belge que le gouvernement de la Saskatchewan serait intéressé par un échange d'artistes avec la Belgique, dans les domaines des arts plastiques et de la danse classique. Cet artiste ou le spécialiste des arts plastiques pourrait selon les besoins du pays donner des cours, prendre en charge des ateliers, organiser des studios, ...

La Partie belge accepte en principe la demande du Gouvernement de la Saskatchewan et serait prête à étudier avec sympathie toute requête qui lui serait formulée lorsque le gouvernement de la Saskatchewan aura défini ses priorités.

Modalités de financement

- à la charge du pays d'envoi:  
frais de transport international
- à la charge de l'institution d'accueil:  
frais de séjour

10) Conservation du Patrimoine

La Partie canadienne informe la Partie belge que <sup>des Musées nationaux</sup> ~~la Galerie nationale~~ du Canada, par le truchement de l'Institut canadien de Conservation, manifeste un vif intérêt pour les travaux effectués par l'Institut Royal du Patrimoine Artistique de Belgique et souhaiterait mettre sur pied un programme de collaboration et d'échanges dans le domaine de la conservation du patrimoine (échanges de méthodes, de personnes, etc...)

La Partie belge prend note avec sympathie de ce souhait qu'elle transmettra à l'I.R.P.A., et informera la Partie canadienne des possibilités de réalisation.